

COMMENT JOUER AU GOLF A BOSSEY ?



➤ Accès au parcours



**Uniquement en dehors du week-end et des jours fériés
départ avant 12h00.**



- Avoir : la licence FFG ou une carte de handicap étrangère justifiant d'un handicap inférieur à 35.



- Tenue vestimentaire : Le blue-jean est interdit sur le parcours



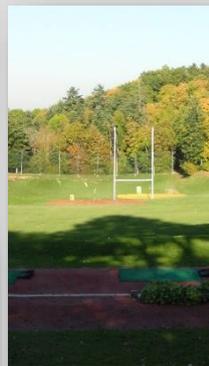
- Tarifs : 120€ pour les golfeurs indépendants / 90€ pour les membres d'un club.

➤ Accès au practice



En dehors du week-end et des jours fériés

Des cartes de 10 seaux de 25 balles d'une valeur de 20 € sont en vente au secrétariat.



➤ Accès au restaurant



Du lundi au vendredi sur réservation

Téléphone 04.50.43.95.51



Nos pros sont à votre disposition pour initiations, leçons individuelles ou en groupes, stages...



Marion SAPIN-DUCHAUSSOY

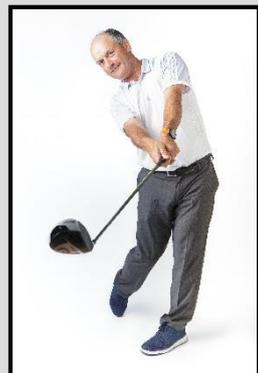
Tél : 06.62.18.36.00

marionsapin@yahoo.fr

Mark COBLEY

Tél : 06.14.84.61.87

cobleyconcept@wanadoo.fr



Frédéric DISSAT

Tél : 06.07.45.82.09

fred.dissat@outlook.fr



Marc DOLISIE

Tél : 06.03.79.56.84

marc.dolisie@gmail.com



4 JE SOUHAITE DEVENIR MEMBRE TEMPORAIRE



- Demander au secrétariat ou à un membre pour utiliser le droit de jeu d'un membre absent.



- Fournir un CV (avec photo) + lettre de présentation au secrétariat pour validation auprès du Comité.



- Obtenir la signature de deux parrains (membres actionnaires du Golf de Bossey depuis plus de 2ans)



- Payer la cotisation annuelle (golfeur (c.25) ou non golfeur(c.35)) d'un « temporaire ».



- Prendre les licences FFG et ASG (1)



- Régler l'avance sur consommation au restaurant (720 €).





- Fournir un CV (avec photo) + lettre de présentation au secrétariat pour validation auprès du Comité.



- Obtenir la signature de deux parrains (membres actionnaires du Golf de Bossey depuis plus de 2ans)



- Acheter une action du Holding Financier du Golf & Country Club de Bossey (S.A Suisse)
 - Contacter le secrétariat au 04 50 43 95 50 pour avoir les coordonnées de vendeur potentiel, le prix de l'action est à négocier avec celui-ci.
 - Une somme de 500 €, correspondant aux frais de constitution et de suivi du dossier de transfert est demandée au nouvel adhérent.



- S'acquitter de la cotisation annuelle :
 - Soit de membre golfeur (c.21), soit de membre non golfeur (c.31)

Les licences FFG et ASG (obligatoires) sont comprises dans le prix des cotisations golf.
 - Eventuellement la cotisation de son conjoint golfeur (c.22)
 - Eventuellement celle de ses enfants (c.29-23-24 ou 28 selon l'âge)
 - Les cotisations de l'année sont indiquées dans le tableau ci-joint



- Verser une avance sur la consommation au restaurant de 720 € à la SAGB (société qui exploite le restaurant).

COTISATIONS A COMPTER DU 1er JANVIER 2018 (en euros)

DEFINITIONS	MEMBRE ET AYANTS DROITS						TEMPORAIRE		BENEFICIAIRE DE SOCIETE	
	MEMBRE		CONJOINT ET ENFANTS MAJEURS - TVA 20%		ENFANTS MINEURS		TVA 20%		TVA 20%	
Adulte	- 21 ans (né à partir du 1/1/97)	CONJOINT	JEUUNE 22 à 25 ans (né du 1/1/93 au 31/1/296)	JEUUNE 19 à 21 ans (né du 1/1/97 au 31/1/289)	JEUUNE 13 à 18 ans (né du 1/1/2000 au 31/1/22005)	ENFANT Jusqu'à 12 ans (né à partir du 1/1/2006)	Adulte	- 21 ans (né à partir du 01/01/97)	Adulte	
GOLF (note 1)	col. 21 2 920	col. 20 1 860	col. 22 2 040	col. 29 1 160	col. 23 1 110	col. 24 790	col. 28 450	col. 25 3 935	col. 26 2 210	col. 27 3 485
RAQUETTES & PRACTICE	col. 31 1 645	col. 30 1 295	col. 32 1 260	col. 39 600	col. 33 525	col. 34 435	col. 38 55	col. 35 1 965	col. 36 1 535	col. 37 1 960

1 - Les LICENCES suisses et françaises, d'un montant respectif de 79 € et 53 € (pour un adulte) SONT OBLIGATOIRES et INCLUSES dans les cotisations GOLF

2 - Réduction couple de membres : 75 € par membre pour les cotisations GOLF (cot. 21)

3 - La cotisation minimale est la cotisation 30 ou 31 pour un membre, et la cotisation 37 pour un bénéficiaire de société.

Les cotisations Raquettes et Practice (30 à 39) ne donnent pas accès au parcours.

4 - Les conjoints et enfants de membre (cot. 22 à 24 et 28 - 29) n'ont pas accès au parcours les week-ends et jours fériés.

5 - Club Juniors : - les cotisations 20, 23, 24, 26, 28, 30, 33, 34, 36 et 38 comprennent € 55 de contribution au club Juniors



RENTES GENEVOISES

**YELLOW
KORNER**

Tea Room de l'Athénée
Boulangerie-Pâtisserie

vosre sponsor Golden Egg 2015

37, rue de l'Athénée 1206 Genève
Tél 022 346 18 25
Bureau 022 347 76 10 Fax 022 347 76 11



CITROËN



new access
FOR BANKERS



CARL F. BUCHERER

CITROËN
GENÈVE



Bâloise
Assurances





CONTACT

Secrétariat / Boutique (taper 4) 04 50 43 95 50

Starter, réservation des départs Taper 1

Caddy-master Taper 2

Bar " 19 " / Restaurant " 20 " Taper 3

Fax 04 50 95 32 57

Email gccb@golfbossey.com

Site www.golfbossey.com

Réseaux sociaux



- GolfdeBossey
- laboutiquedugolf
- levingtrestaurant



Nous vous rappelons que depuis la Suisse :

Vous devez effectuer le 00 33 puis le numéro indiqué en enlevant le 0 du 04.